SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES EN CŒUR DE VILLE DE SÉMÉAC

Depuis 2 ans, la ville de Séméac s’est engagée dans des actions afin de développer les mobilités actives pour des espaces mieux partagés, des voies plus sécurisées, un cœur de ville plus attractif, une offre de stationnement renforcée et un cadre de vie amélioré.

1. **DES ACTIONS POUR L’ÉCOMOBILITÉ**
2. **LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES**
3. **DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS SUR 5 ANS**
4. **LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES**

1. Des actions pour l'écomobilité

Le Programme Moby

La ville de Séméac s'est engagée dans le programme MOBY, financé à 70% par les CEE, qui vise à promouvoir l'écomobilité scolaire à l'école élémentaire Arbizon-Montaigu.
Une enquête en ligne auprès des parents et enseignants a permis d'établir un diagnostic,

Un comité MOBY a été constitué pour élaborer un plan d'actions approprié.
En parallèle, des animations en classe sont organisées par l'association Ecocène qui nous accompagne dans ce projet.

1. Des projets pour l'écomobilité

Le SD Mobilités Actives et l'AAP AVELO2

La ville de Séméac est lauréate de l'appel à projets AVELO2 lancé par l'ADEME. Il vise à développer les modes doux et participe au financement d'un **Schéma Directeur des Mobilités Actives en cœur de ville** (étude financée à 50% par l'Etat), approuvé en CM le 30/01/23. Il s'agit d'un plan d'actions constitué d'aménagements urbains en faveur des déplacements actifs (cyclables et piétons). Il se déroule en trois phases : le diagnostic, la proposition de principes d'aménagement et enfin l'élaboration du plan d'actions.

Zone d'étude du schéma directeur

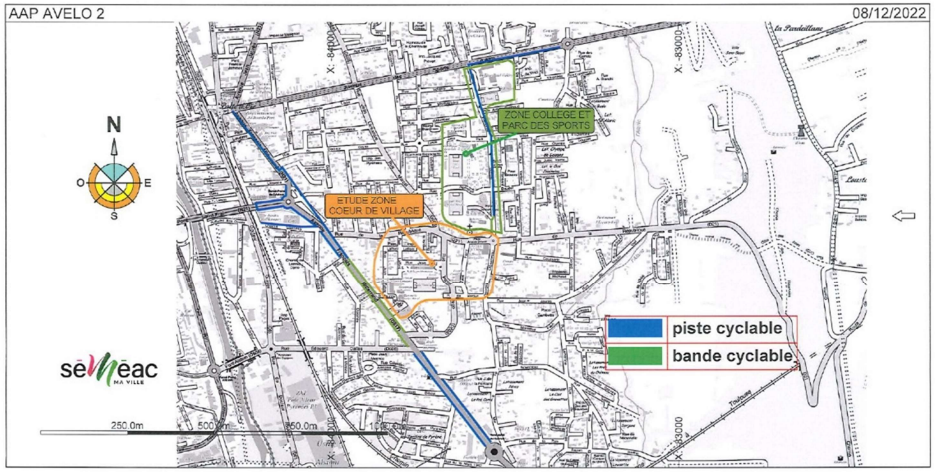

Le Fonds mobilités actives

La ville de Séméac est enfin lauréate de l'appel à projets « Fonds mobilités actives - continuité cyclable » porté par la DREAL (l'Etat) qui vise à participer au financement d'infrastructures cyclables (38% de l'assiette éligible) reliant des aménagements cyclables existants. Un fonds de concours de la CATLP viendra compléter le financement de l'opération (31% pour la première phase).

Soutenu par

2. Le schéma directeur des mobilités actives

Les grands principes

- Une action concentrée sur le cœur de ville, afin de relier les pôles générateurs de mobilités (les écoles, le centre de loisir, le centre Léo Lagrange, l'église, la mairie, le pôle culturel, les commerces du centre ville, la place des Padouens, le parc de sports Darré l'Eglise, le collège, le futur espace Jules Soulé)

- Un plan d'actions, avec limitation du trafic de transit et aménagements d'infrastructures piétonnes et cyclables, sécurisées, continues et attractives, pour apaiser la circulation et mieux partager l'espace public en cœur de ville

- Un plan pluriannuel d'investissements « mobilités » sur 5 ans

- Une évaluation prévue tous les ans

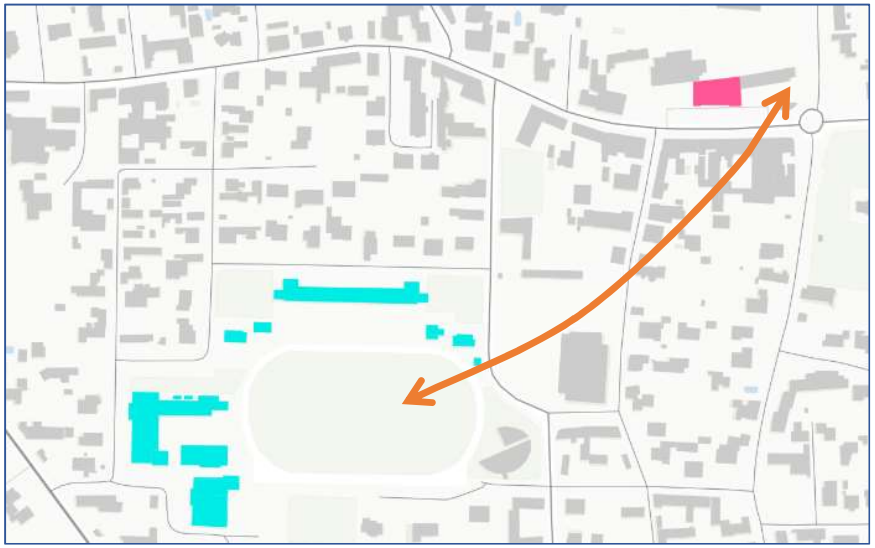

2. Le schéma directeur des mobilités actives

Un processus de longue haleine

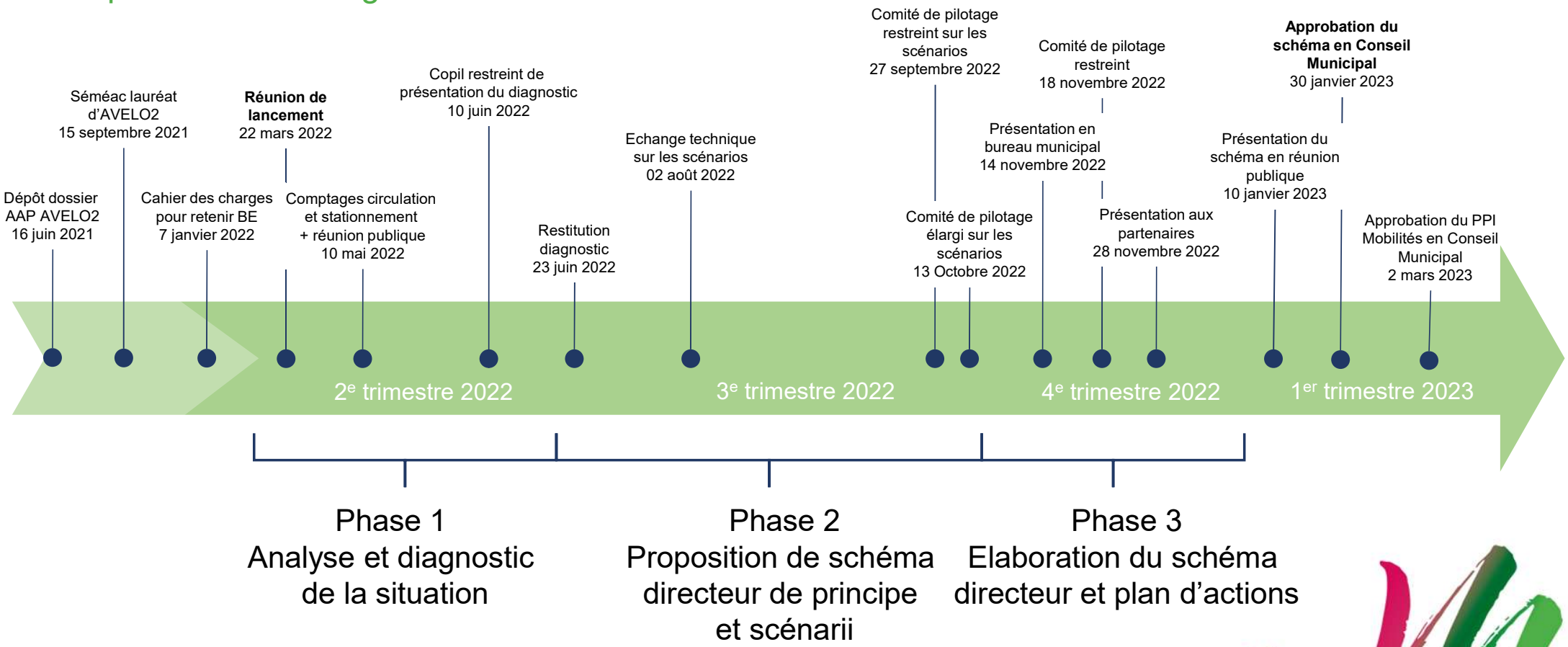

Phase 1
Analyse et diagnostic de la situation

Phase 2
Proposition de schéma directeur de principe et scénarii

Phase 3
Elaboration du schéma directeur et plan d'actions

3. Des aménagements prévus sur 5 ans

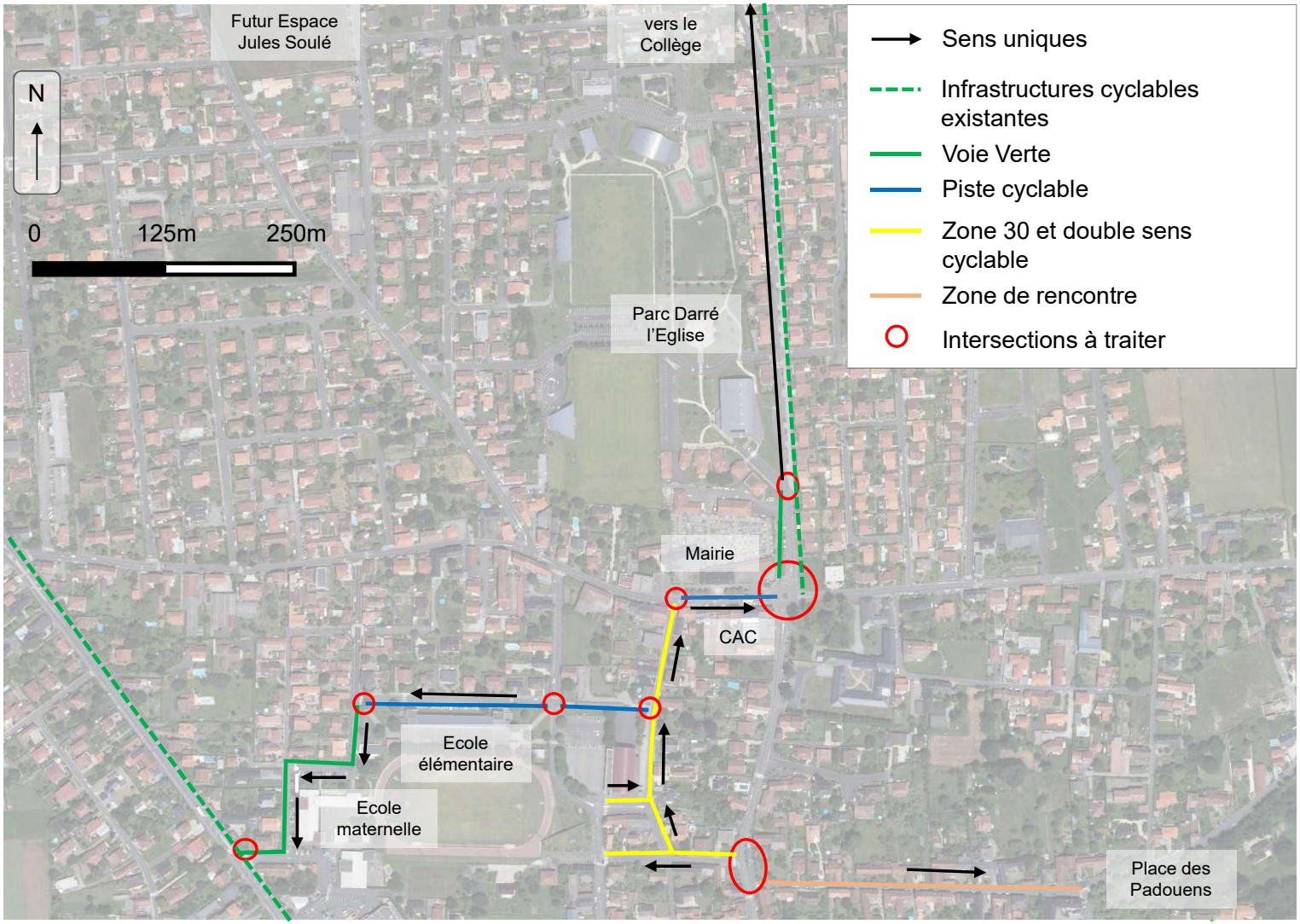

3. Des aménagements prévus sur 5 ans

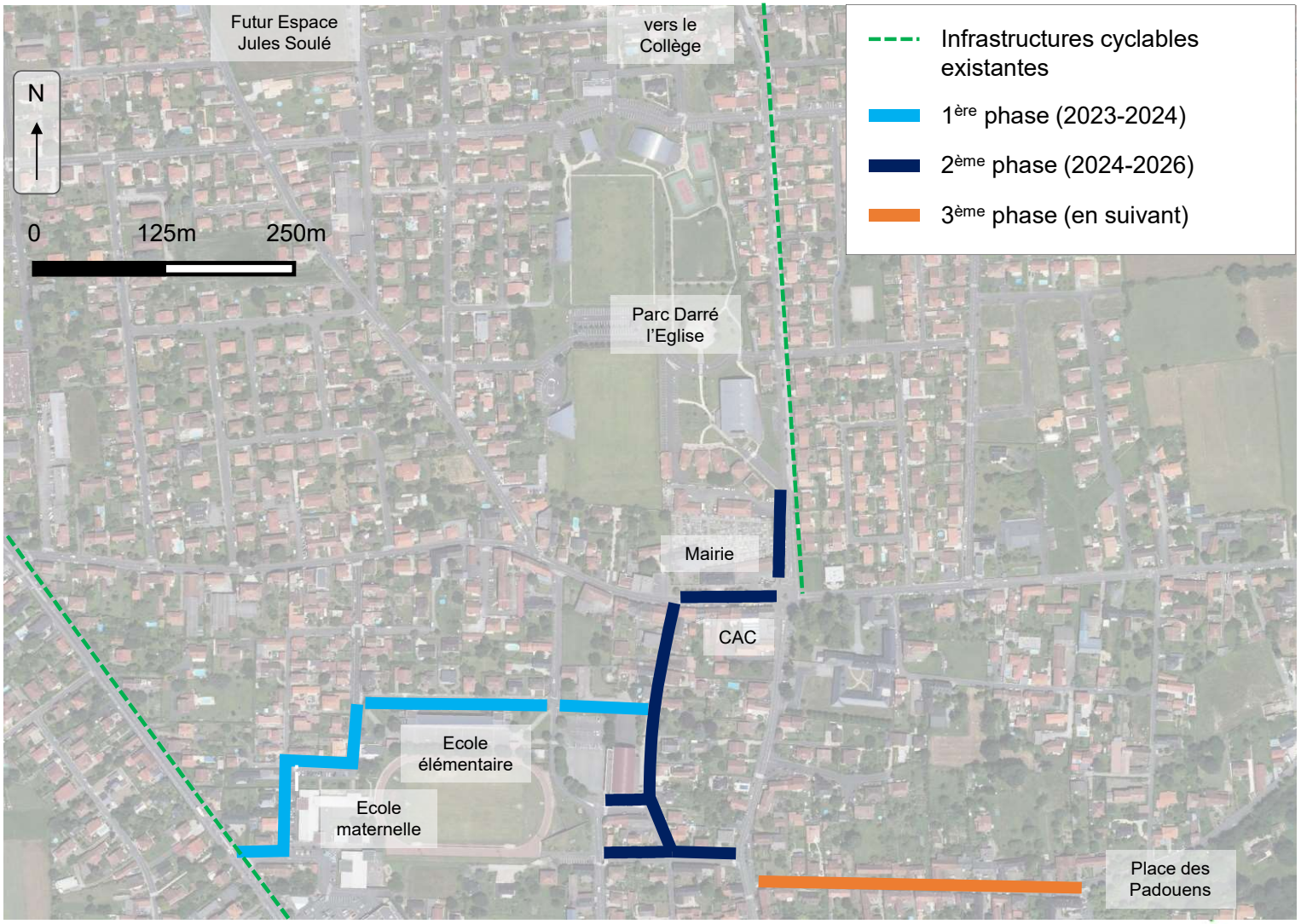

4. Les actions complémentaires

- Développer une offre de stationnement vélo à destination de tous les publics
- Déployer les réglementations favorables à l'usage du vélo (et communiquer !) tels que le sas vélo aux feux ou le tourne à droite
- Une communication globale
- Jalonnement des itinéraires piétons et cyclables
- Accompagner la mise en œuvre du schéma et anticiper les impacts du report de flux de circulation